

KNAUF OPTIMISE SON OFFRE DE PANNEAUX ISOLANTS POUR LES TOITURES SUPPORTS D'ÉTANCHÉITÉ EN LANÇANT LE KNAUF THERM TTI Se

La nouvelle référence de panneaux en polystyrène expansé Knauf Therm TTI Se remplace avantageusement les anciens panneaux TH36 Se et TH36 Se BA, en répondant aux configurations les plus courantes, pour isoler de manière durable les toitures inaccessibles et les toitures techniques.

UNE SEULE RÉFÉRENCE POUR LES CHANTIERS NEUFS ET DE RÉNOVATION

Avec une seule référence, le panneau Knauf Therm TTI Se, Knauf offre une solution adaptée aux situations les plus courantes du marché de l'isolation des toitures supports d'étanchéité.

En effet, le panneau isolant Knauf Therm TTI Se s'adapte tant aux charpentes bacs acier, qu'en béton ou en bois. Il se met en œuvre sur une ou deux couches, en pose libre ou par fixation mécanique. De plus, il s'avère compatible avec les revêtements d'étanchéité bitumeux, synthétiques ou en asphalte, avec écran de séparation chimique, thermique, lit supérieur en panneau de perlite fibrée ou de laine de roche. Grâce à son fort taux de résistance à la compression (classe de compressibilité C), sous protection lourde, la toiture terrasse pourvue de panneaux isolants Knauf Therm TTI Se peut accueillir bacs de végétalisation, panneaux photovoltaïques, couche de gravillons, etc.

Dans sa version Knauf Therm TTI Penté Se, le nouveau panneau de Knauf peut s'adapter aux toitures-terrasses dont les hauteurs de relevés sont limitées. Posé sous revêtement apparent comme sous protection lourde, le Knauf Therm TTI Penté Se facilitera l'évacuation des eaux de pluie et évitera ainsi leur stagnation sur les toitures. Enfin, avantage notable pour les chantiers de rénovation, sa légèreté évite toute reprise de charpente avant sa pose.

LÉGER, PERFORMANT ET ADAPTÉ AUX CHANTIERS HQE® ET BBC

Le nouveau DTA du Knauf Therm TTI Se couvre désormais les épaisseurs jusqu'à 400 mm (contre 300 mm pour les anciens panneaux TH36 Se et TH36 Se BA), soit jusqu'à une résistance thermique R de 11,25 m².K/W. Ce nouveau panneau est donc particulièrement adapté à l'isolation des bâtiments de stockage réfrigérés ou au contraire chauffés, ainsi qu'aux ERP passifs, et de manière générale à tous les chantiers HQE® et BBC. Le Knauf Therm TTI Se garantit un chantier propre puisqu'il se découpe tout simplement au fil chaud et que les chutes de PSE sont 100 % recyclables.

LE PSE : UN CYCLE DE VIE VERTUEUX. Le PSE s'inscrit dans l'économie circulaire et entre ainsi dans une démarche environnementale responsable. Matière 100 % recyclable, les chutes de production et de chantier sont broyées et réintroduites dans la fabrication des nouveaux produits en PSE (selon certaines conditions). À ce titre, Knauf dispose de 16 sites de récupération et de recyclage du PSE où les clients signataires de la charte de recyclage Knauf peuvent y déposer gratuitement leurs chutes conformes au cahier des charges. Ils reçoivent ainsi en retour un récépissé qui atteste de la valorisation des chutes, document utile pour l'obtention de label HQE® par exemple.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Longueur: 1200 mm

Largeur: 1000 mm Épaisseurs: 30 à 400 mm

Classe de compressibilité UEAtc :

C sous protection lourde à 60 °C B sous revêtement apparent à 80 °C

Contrainte de compression à 10 % d'écrasement :

100 kPa minimum

Pression admissible sous charge maintenue: 30 kPa

Réaction au feu : Euroclasse E selon le rapport de

classement CSTB n° RA16-0141

Performances certifiées : certificat ACERMI

n° 03/007/182

Conductivité thermique: 0,0354 W/m.K)

Marquage CE

Document Technique d'Application : n° 5.2/18-2607_V1



Avec 27 400 collaborateurs, une implantation dans plus de 86 pays et 6,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le Groupe Knauf s'affirme aujourd'hui comme l'acteur incontournable des marchés de la construction dont il a toujours su anticiper les besoins. Planchers, sols, murs, cloisons, plafonds, étanchéité, isolation par l'extérieur... l'offre Knauf présente une large gamme de solutions et produits pour satisfaire toutes les attentes des acteurs du bâtiment.

Pour toute demande d'information complémentaire, s'adresser à :

